

Creil, le 9 mai 2025

*Aux membres du Conseil
de Quartier Rive Gauche*

Maison de la ville
03 44 29 52 24
citoyennete@mairie-creil.fr

Objet: Relevé d'informations et de décisions du Conseil de quartier du 15 avril 2025.

Ordre du jour :

- Point sécurité et relation police population
- Point informations utiles
- Réponses à vos demandes

Etaient présents :

Elus municipaux :

Mme. Fabienne LAMBRE, adjointe au Maire déléguée au quartier Rive Gauche.

Mme. Dondu ALKAYA, adjointe au Maire en charge de la citoyenneté et du vivre ensemble.

M. Ahmet BULUT, conseiller municipal en charge de la tranquillité publique.

Services et partenaires :

M. Franck GRIGAUX, directeur de la tranquillité publique.

Mme. Barbara PASQUAL, cheffe de service Maison de la ville.

M. Geoffroy DENIS, chargé de mission démocratie participative.

Habitants : 24.

Dans un premier temps, un point a été effectué sur le changement de délégation des élus. Madame ALKAYA, 2^{ème} adjointe, est en charge de la citoyenneté et du vivre ensemble, elle coordonne à présent les Conseils de quartier. Monsieur BULUT assistera désormais aux réunions de quartier en tant que conseiller municipal en charge de la tranquillité publique.

Une réunion publique se tiendra le 4 juin au sujet de l'état d'avancement des travaux de la Place St Médard. La 1^{ère} phase prendra fin courant juin, la 2^{ème} phase au 2^{ème} trimestre 2026.

- **1^{er} point : Point sécurité et relation police population**

Echange autour des problématiques de tranquillité publique et de sécurité.

Des bruits de feux d'artifice résonnent souvent. Est-ce autorisé ? *Cela est lié aux mariages. Certains sont autorisés, mais des contraventions sont parfois infligées. Une charte des mariages a été instaurée afin d'encadrer ces événements. La police est présente tous les samedis et verbalise en cas d'infraction. L'objectif est de limiter la récurrence.*

Comment la police gère les rodéos urbains à moto ou quad ? *Un accident est survenu récemment. Les consignes sont de ne pas s'engager dans une poursuite dans ce cas afin de ne pas mettre en danger le conducteur. L'objectif de la Police nationale est de récolter des informations sur les lieux de stockage afin de saisir les véhicules pour procéder à leur destruction. En France, contrairement à d'autres pays, le mot d'ordre est de protéger.*

Problématique de stationnement rue L. Blum et véhicules ventouses. *Il faut contacter la police ou utiliser la plateforme de signalement.*

Y-a-t-il une problématique de trafic de stupéfiants à Creil ? Arrive-t-on à l'endiguer ? *C'est une problématique qui n'est pas propre à la ville de Creil mais à laquelle nous sommes confrontés. Une brigade des stupéfiants a été mise en place, la police nationale effectue un travail d'enquête avec des opérations régulières, des interpellations, des saisies mais cela reste néanmoins difficile à endiguer.*

Creil a l'image d'une ville dangereuse, qu'en est-il vraiment ? *La ville pâtit d'une très mauvaise réputation. Or les chiffres de la délinquance ne sont proportionnellement pas plus élevés que dans d'autres communes de taille similaire. Les citoyens sont très investis et communiquent beaucoup avec la police, ce qui facilite le travail des forces de l'ordre. La police nationale et la police municipale travaillent sur tout le territoire. Le taux de cambriolage est stable et la délinquance baisse statistiquement parlant.*

Qu'en est-il du quartier de la gare ? *Flux de 10 000 personnes par jour donc plus de risque de commission d'actes de délinquance. Des opérations sont effectuées tous les jours pour lutter contre la vente de produits stupéfiants. De gros moyens sont déployés par les pouvoirs publics : des caméras, des brigades pédestres quotidiennes et l'installation de la police municipale dans la rue J. Juillet. 700 procédures ont été menées l'année dernière et un travail avec la trésorerie est menée pour toucher les contrevenants financièrement avec l'intervention d'huissiers.*

La police municipale a-t-elle les moyens de mener à bien ses missions ? *Il n'y a aucun frein concernant les recrutements, cependant nous rencontrons actuellement des difficultés à recruter du fait du manque de candidats malgré des conditions de travail attractives. Il est également difficile de fidéliser les agents car il y a beaucoup de mobilité dans la profession. Actuellement, il y a 17 agents, 2 nouveaux agents arriveront prochainement.*

Contact police municipale :

Tél : 03 44 29 50 46

Mail : police.municipale@mairie-creil.fr

Contact police nationale : numéro d'urgence : 17.

- **2^{ème} point : Point informations utiles**

- **Budget participatif 2024 – Projets lauréats :**

<u>Projets validés pour le BP 2024</u>		
1	Réaménagement du Parc H. Letien - phase 2 (Projet fusionné)	Voltaire
2	Sécuriser le trottoir face à l'école Charles Somasco	Voltaire
3	Mise en place d'une aire de jeux secteur J. Macé	Rouher
4	City stade Duruy	Cavées
5	Aménagement du parc de jeux de l'école de GOURNAY	Gournay
6	CHEMINEMENTS Péguy/C.C.A.S. /Descartes	Cavées
7	Aménagement d'un espace vert secteur Ecole Gérard de Nerval rue Maupassant	Rouher
8	Radar automatique bas de la rue du haut des tufs ou dos d'âne réglementaire	Rive Gauche

- **Projet Fair Mobility – Semaine de la mixité dans l'espace public**

Le projet Fair Mobility vise à faciliter l'intégration du genre dans les offres et les politiques de mobilité, en particulier dans les municipalités périurbaines et rurales.

Objectifs du projet :

- Sensibiliser aux inégalités dans l'espace public et la mobilité
- Créer des outils pensés et réalisés par les habitants et les agents
- Contribuer au projet de recherche dont la ville de Creil est partenaire

Du Mercredi 11 au samedi 14 juin :

- Balades urbaines
- Construction bus idéal
- Activités sportives/parents enfants

- Pedibus

Programme définitif et horaires disponibles sur creil.fr.

➤ **Concours photo nature :**

Du lundi 14 avril au 15 juin.

VUE DE MA FENÊTRE : Nature et métamorphose urbaine.

3 catégories :

- Adultes
- Jeunes
- Centres de loisirs

Des lots en partenariat avec l'association la Clac sont à gagner.

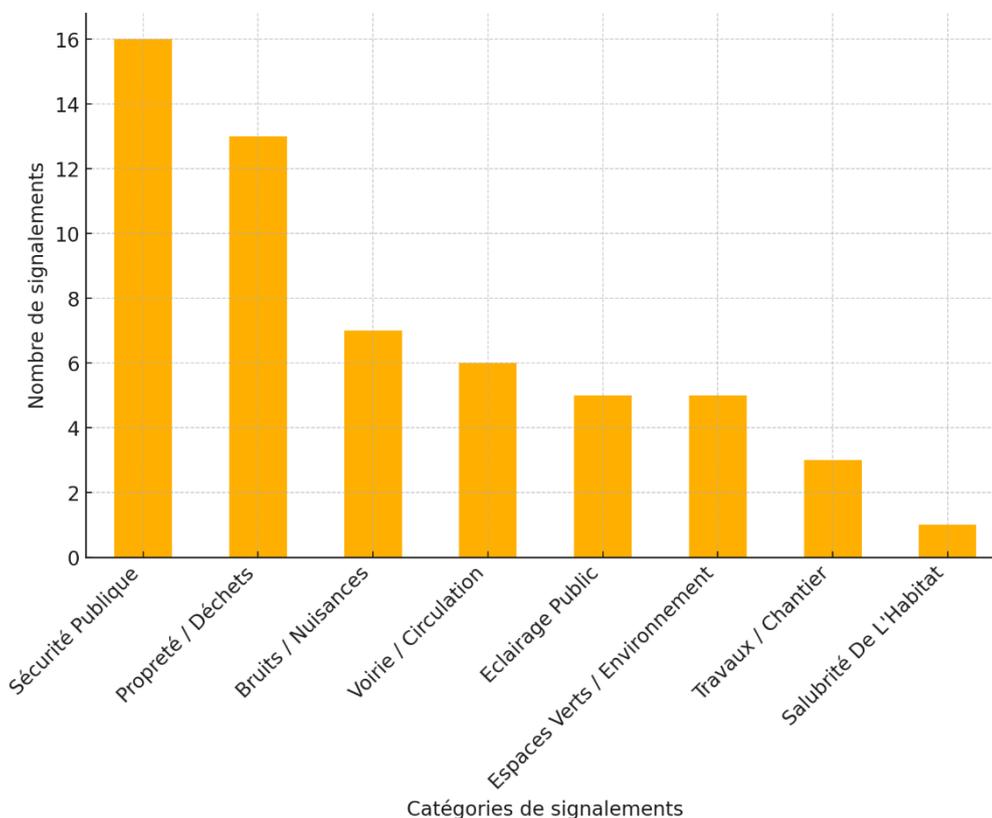
• **3^{ème} point : Réponses à vos demandes**

Une plateforme participative a été instaurée depuis le 1^{er} janvier 2025.

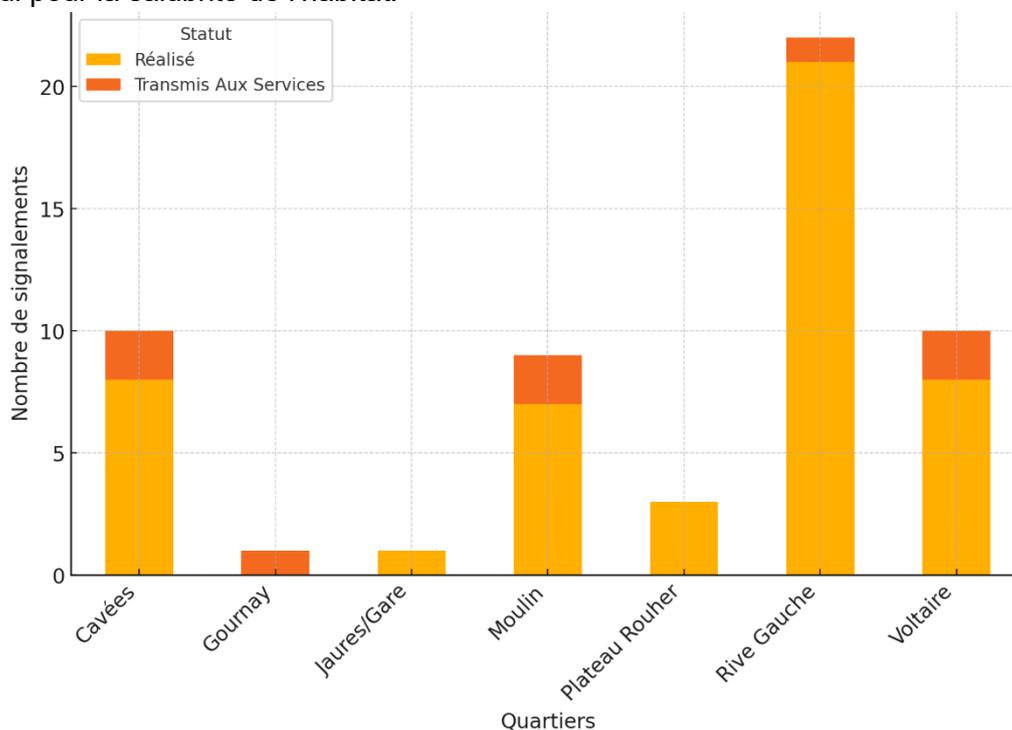
L'objectif de cet outil est de faciliter le dépôt des signalements pour les creillois et d'améliorer la prise en charge des doléances.

Les habitants peuvent se rendre sur la plateforme participative, **jeparticipe.creil.fr**, afin de signaler leur problématique en indiquant la catégorie concernée, l'emplacement, et en joignant des photos le cas échéant. La demande est ensuite orientée directement vers le service concerné pour une prise en charge. Une fois la demande traitée, le citoyen en est directement informé.

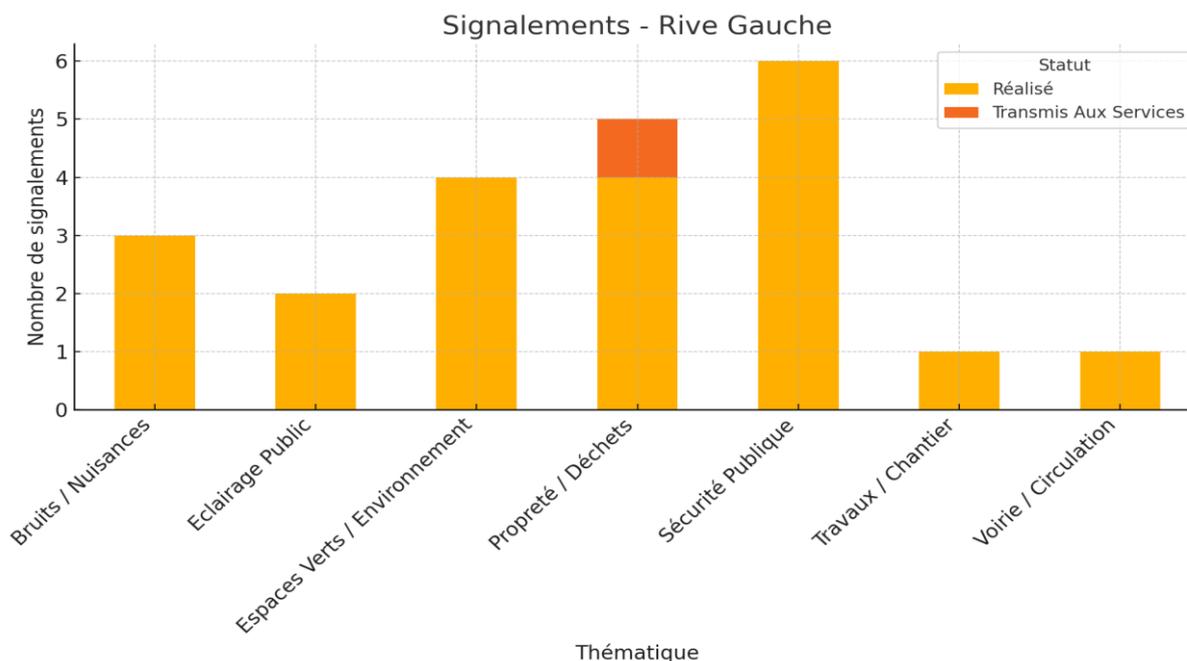
Bilan plateforme participative entre janvier et avril 2025 :



Sur le territoire de la commune, 56 signalements ont été déposés, tout quartiers confondus. La thématique plus fréquemment concernée est la sécurité publique avec 16 doléances, suivie de la propreté avec 13 doléances. A contrario, seuls 3 signalements concernent les travaux, et 1 seul pour la salubrité de l'habitat.



Le quartier Rive Gauche est celui dans lequel le plus de signalement ont été déposés avec 22 doléances. A l'inverse, les quartiers Gournay et Jaurès ne comptent qu'un signalement chacun. Cela ne traduit pas forcément plus de difficultés dans le secteur Rive Gauche, mais surtout le fait que les riverains se sont saisis plus facilement de la plateforme de signalement que dans d'autres secteurs. Certains signalements (en orange), sont encore en cours de traitement par les services (la plupart étant des signalements transmis récemment, durant le mois d'avril).



Les habitants sont vivement invités à utiliser cet outil pour toute problématique relevée sur le territoire de la commune, afin d'alimenter la plateforme et améliorer la prise en charge et le traitement des doléances.

Plateforme de signalement : jeparticipe.creil.fr

Accessible également via le site de la ville, et via le QR code présent sur l'affiche et les flyers de communication.

Signalements évoqués en réunion :

- Ouverture du parking St Médard ? *Une étude est en cours concernant les normes incendies, il n'y a pas de date précise pour le moment.*
- Le parking de match concentre actuellement tous les stationnements du secteur. *Il existe un parking souterrain au niveau de la préfecture qui est très peu utilisé.*
- Bitume dégradé dans la rue du Plessis Pommeraye.
- Il faudrait un panneau d'indication de limitation de vitesse au niveau de la bretelle d'entrée de ville en arrivant de Senlis.
- Tuyaux d'évacuation des odeurs des commerces sur le secteur St Médard, est-ce qu'une autorisation a été délivrée ?

Conclusion.

Les élus ont clôturé la séance en remerciant les participants.

La prochaine session des conseils de quartier se tiendra au 2^{ème} trimestre 2025.